

Françoise Andrault de Langeron, fille de Philippe Andrault de Langeron, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Baneins, Minardière, Sandal, la Mollière, Beaucresson et Repousse, co-seigneur de Saint-Haon et de Renaison et de Bénigne de Crémeaux. Il fut longtemps capitaine aux régiments de Frémon et d'Auvergne, servit d'aide-de-camp, eut la lieutenance colonnelle du régiment d'Auvergne et ensuite le brevet de maréchal de bataille, le 27 février 1643; Mademoiselle, princesse de Dombes, voulant reconnaître ses services et son mérite lui donna la charge de bailli de la souveraineté de Dombes; le roi le nomma aussi, par brevet du 24 août 1643, son conseiller ordinaire en tous ses conseils d'Etat, privé et finances. C'est en sa faveur que Louis XIII érigea en vicomté, au mois de mars 1644, les seigneuries de Béreins et de Baneins. Il fut nommé maréchal de camp, le 29 octobre 1646; Béreins et Baneins furent érigés en comté pour lui, au mois de juin 1649.

Pierre de Corsant vendit, le 26 mars 1658, le comté de Béreins à François de Garnier, chevalier, fils d'Alexandre de Garnier, écuyer, seigneur des Garets, d'Ars et du Colombier, gendarme de la compagnie du duc de Bellegarde, capitaine d'infanterie au régiment de Saint-Hernier, écuyer de la grande écurie du roi et d'Anne de Busseul, marié, le 24 février 1665, à Claudine de Varennes de Rapetour, fille de Jean de Varennes, seigneur de Rapetour et de Gletteins, et de Catherine de Harsy. Le 31 avril 1668, François de Garnier reprit de fief pour Béreins et en donna le dénombrement; il fut maintenu dans sa noblesse, par ordonnance de M. Bouchu, intendant de Bourgogne et Bresse, le 20 juin 1670, et fit foi et hommage pour Béreins, en 1672. Le 25 mai 1678, il fournit aveu et dénombrement de certaine quantité de fonds, bois, terres, hermitures, prés et de certaine directe et justice qui lui appartenait, à cause de la terre de Béreins. Il testa le 22 septembre 1701, insti-